

*Peine capitale*

Ce débat est à de nombreux égards un débat sur le degré de conscience avec lequel nos dirigeants décident du type de civilisation que nous aurons à l'avenir. J'estime que pour aller plus loin que la simple émotion, nous affirmerons ce soir que la collectivité appelée Canada essaie de, parvenir à un niveau plus élevé de civilisation, un niveau plus élevé de conduite, motivée plus par un effort de compréhension que par de simples réactions affectives. C'est en grande partie de cela qu'il s'agit dans ce débat. Comment nous voyons-nous en tant que communauté, que société? Comment nous voyons-nous en tant que simples membres de cette société?

J'ai entendu dire qu'il nous suffisait de voter conformément aux souhaits de nos électeurs. C'est un argument de poids. Concrètement parlant, nous sommes tous des politiciens et nous souhaitons tous être réélus. Il y a évidemment cet aspect des choses, mais il y a aussi une vision supérieure qui a aussi sa valeur. En tant que représentant de la population de sa circonscription, on essaie de traduire les désirs et les souhaits de ses électeurs afin d'exercer effectivement une démocratie représentative. Cela se comprend, monsieur le Président. Mais il nous arrive souvent de devoir oublier cela. Il y a quelques semaines, j'ai participé par téléphone à un débat à la radio avec mon collègue de Saskatoon-Est. Le député de Saskatoon-Est (M. Ravis) disait qu'il appuierait la peine capitale parce que c'est ce que veulent ses électeurs. Il avait fait son sondage et obtenu la réponse à ses questionnaires, et il avait pris sa décision.

Je vais vous parler de Saskatoon-Est, monsieur le Président. C'est une circonscription qui était représentée par le Nouveau parti démocratique dans le précédent Parlement, et qui le sera probablement de nouveau lors du prochain. Les sondages semblent montrer que les électeurs de Saskatoon-Est souhaitent un changement de représentant. J'ai posé une question à mon collègue de Saskatoon-Est. Si j'allais dans sa circonscription faire un sondage et que je réussissais à lui montrer que la majorité de ses électeurs voulaient soit qu'il change de parti, soit qu'il démissionne, soit qu'il laisse la place à quelqu'un d'autre, accepterait-il de le faire? Il n'était pas tout à fait d'accord avec cela. Je lui ai dit que je réussisrais probablement à démontrer au moyen d'un sondage que la majorité de ses électeurs étaient contre le projet de loi C-22, alors qu'il allait voter pour.

Je lui ai demandé s'il envisagerait alors, en reprenant l'argument dont il se servait pour appuyer le principe de la peine capitale, de voter contre le projet de loi C-22. Évidemment, il n'était pas d'accord non plus. Notre gouvernement et notre Parlement fonctionnent d'une certaine façon. Effectivement, en tant que politiciens ayant un sens pratique et en tant que politiciens désireux de représenter nos électeurs, nous essayons de respecter les désirs de ces électeurs. Mais nous devons aller plus loin que cela, car notre fonction va plus loin, sinon notre régime de gouvernement serait un échec. À mon avis, l'argument selon lequel le député doit faire ce que lui disent ses électeurs n'est pas valable.

Que nous demandent de faire nos électeurs? Certes, les sondages d'opinion ont montré qu'environ 60 p. 100 des Canadiens souhaitent le rétablissement de la peine capitale. Les

sondages semblent aussi montrer que la conviction de la population n'est pas si ancrée que cela. Au cours des dernières années, j'ai assisté à des retournements d'opinion sidérants.

Lors de ma première campagne électorale, en 1972, alors que je faisais du porte à porte, les gens m'interrogeaient très souvent sur la peine capitale. Pourtant, ce sont généralement les gens opposés au rétablissement de la peine capitale qui m'écrivent. Selon moi, les gens ne sont pas aussi convaincus que la peine capitale va être la réponse au problème. Je crois certes, d'après ce que je vois, que mes électeurs ne sont pas aussi inquiets et aussi inflexibles qu'auparavant.

Selon moi, la plupart de mes électeurs, même ceux qui favorisent le rétablissement de la peine capitale, n'auraient pas une haute opinion de moi, si je votais selon leurs souhaits. À mon avis, j'obtiendrai davantage d'appui en défendant dans cette enceinte ce dans quoi je crois profondément plutôt qu'en modifiant ma position. Je pense que les électeurs canadiens ont la maturité d'esprit voulue. Selon moi, ils respectent davantage les députés qui votent selon leur conscience que ceux qui votent en fonction des sondages.

Je voudrais également aborder la question des moyens à employer pour rendre notre société plus sûre. Après tout, les défenseurs et les adversaires de la peine capitale souhaitent la même chose, à savoir un monde plus sûr pour nous, nos êtres chers, nos personnes à charge et ainsi de suite. Si nous rejetons la peine capitale, il nous faudra nous pencher davantage sur les causes de la violence. En refusant de rétablir la peine capitale, nous rejetons la solution facile. Il faut commencer à tenir compte des facteurs qui amènent certaines personnes à avoir des comportements anti-sociaux. Il s'agit de se pencher sur notre système judiciaire qui permet, dans certains cas, à des gens malades d'être en liberté et de commettre d'autres crimes haineux.

Je me rappelle le cas d'un dément qui tuait des infirmières à Saskatoon, à la fin des années 1970. Sa maladie mentale remontait à fort longtemps. Il avait tué des animaux de ferme et avait eu un comportement anormal. Pourtant, nous n'avons pas trouvé le moyen en tant que société de tenir à l'oeil ces gens, de les traiter, et de nous assurer qu'ils ne soient plus jamais en mesure de faire du mal . . .

● (1940)

Je le répète, dans le cas de Clifford Olson, il s'agissait d'une personne malade qui a échappé à la bureaucratie provinciale et fédérale. Il faut également examiner les racines de la violence.

Il faut comprendre que nous vivons à une époque où nous sommes témoins d'énormes changements sur le plan social, psychologique, économique et technologique. Certains vivent pour ainsi dire en chute libre. Bien des enfants grandissent dans des familles monoparentales pauvres dont le chef de famille doit travailler, faire le souper, changer les couches, et n'a pas ainsi la force émotive et physique de donner de l'amour, de l'attention, et toutes ces autres choses qui font de nous des êtres humains normaux. Notre civilisation et de notre culture sont malades, à l'heure actuelle, et elles constituent certes un milieu propice aux psychopates.